



# Communiqué de presse

Montreuil, le vendredi 24 novembre 2017

## **Usine SNEM : La Ville de Montreuil prend acte des déclarations de la Préfecture sur la mise en conformité du site**

La Ville de Montreuil prend acte des déclarations du Préfet de la Seine-Saint-Denis lors de la conférence de presse du mercredi 22 novembre, sur la réalisation des travaux sur le site de l'usine SNEM, qui mettent fin aux « *non-conformités relevées par la visite d'inspection -des services de l'État- du 11 juillet* ».

Le Préfet a confirmé que serait organisée d'ici la fin du mois de novembre, en Préfecture, une réunion publique en présence des riverains et du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, comme l'avait demandée Patrice Bessac, maire de Montreuil. Ce temps d'échange réunissant toutes les parties, est pour la Ville de Montreuil, déterminant pour lever toutes les inquiétudes et pour la poursuite d'un dialogue apaisé sur l'avenir du site de l'usine SNEM.

Au cours de cette réunion publique, les résultats de l'étude épidémiologique menée depuis mi-septembre par la Cellule d'Intervention de Santé publique France en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), afin d'analyser la possibilité d'un lien de causalité entre des cas de leucémie survenus dans le quartier ces 10 dernières années et le fonctionnement de cette ICPE, seront détaillés. Le Préfet a d'ores et déjà annoncé que les résultats de cette étude concluaient à l'absence de cause à effet pour les trois cas de leucémie recensés dont les deux cas de leucémie pédiatrique.

La Ville sera par ailleurs attentive à ce qu'au cours de cette réunion publique soit annoncée la mise en œuvre concrète d'une commission d'enquête scientifique indépendante sur l'impact sanitaire et environnemental de l'activité de l'usine qui viendra compléter les études déjà menées et dont la méthodologie devra être partagée.

Soucieux de la protection de la santé de tous, le Maire et les élus de Montreuil restent mobilisés pour que toute la lumière soit faite sur la situation de l'usine SNEM. Une mobilisation que le Préfet a jugé déterminante pour que l'État soit à l'écoute des inquiétudes des riverains et mènent des études au-delà des prescriptions réglementaires.

### **Contact presse :**

**Barbara Lux**, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – [barbara.lux@montreuil.fr](mailto:barbara.lux@montreuil.fr)

**Jean Tilloy**, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – [jean.tilloy@montreuil.fr](mailto:jean.tilloy@montreuil.fr)